

## Formation Courte

**Novembre 2018  
à  
février 2019**

## Financiers

**OPCA / CPF  
POLE EMPLOI / AIF**

## Durée

**56h en centre  
3 semaines de stage  
en entreprise**

## Contact

**Raphaël Hamza**

Chargé d'ingénierie formation

**02.41.40.21.30**

[Cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr](mailto:Cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr)



# Viticulture-Oenologie

## TAILLE DE LA VIGNE

### Objectifs

Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation suivant le système de taille pratiqué localement.

### Contenu

- ⇒ Appréciation des caractéristiques du cep de vigne
- ⇒ Réalisation de la taille de formation
- ⇒ Réalisation de la taille de production
- ⇒ Réalisation de la taille de restructuration

### Durée

56 heures en centre et 3 semaines de stage en entreprise.

### Public concerné

Formation ouverte à toute personne ayant un projet de salariat au sein d'une entreprise viticole ou souhaitant se professionnaliser en viticulture.

### Prérequis

Expérience de travaux saisonniers en agriculture

Validation du projet professionnel par un conseiller Pôle Emploi ou par un conseiller en évolution professionnelle ou par l'OPCA concerné ou encore par la Mission Locale.

### Modalités pratiques et inscription

Contacter le CFPPA pour réaliser les démarches appropriées à votre projet.

### Evaluation / Validation

Inscription à l'examen BPA option Travaux de la vigne et du vin spécialité Travaux de la vigne afin d'acquérir l'Unité Capitalisable de Spécialité n°2 (UCS n°2).

Justifier 1 an d'expérience professionnelle au moment où le candidat se présente à la dernière unité capitalisable constitutive du diplôme.

Cette unité capitalisable de spécialité, une fois obtenue, est acquise pour 5 ans. Le candidat peut compléter son parcours ultérieurement afin d'obtenir le diplôme BPA option Travaux de la vigne et du vin spécialité Travaux de la vigne .